

## Compte-rendu

### Réunion du Conseil Municipal du Vendredi 1<sup>er</sup> Septembre 2017

**Présents** : M. MARNEZY Alain, Maire

M. POILANE Pascal, Adjoint

M. AGUSTIN Jean-Jacques, M. COLLY Roger, M. DAMEVIN Pascal, M. FRESSARD Roland, M. MANOURY Didier, M. PELISSIER Daniel.

**Absents** : M. DROT Bernard (*procuration à M. MANOURY Didier*), Mme CHARDONNET Corinne, M. GROS Michel (*procuration à M. PELISSIER Daniel*), Mme GROS Sandrine (*procuration à M. FRESSARD Roland*), M. MINAUDO Christophe (*procuration à M. DAMEVIN Pascal*), M. PEYRE DE GROLEE VIRVILLE Adrien (*procuration à M. POILANE Pascal*).

Secrétaire de séance : M. Manoury

### 1 - Finances

#### **. Validation divers marchés (devis)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord sur la liste présentée, à l'exception des points suivants :

. ONET - Ménage de la Mairie - Factures pour la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 au 31 Août 2017 : le choix de la Sté ONET avait été validé en Municipalité mais pas par le Conseil Municipal. Le Maire ne met pas au vote car ces factures sont déjà payées.

Les devis à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2017 et jusqu'au 31 Décembre 2017 sont validés.

. ONET - Ménage de la Maison des Enfants - Factures pour la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 au 31 Août 2017 et devis du 1<sup>er</sup> Septembre 2017 au 31 Décembre 2017 : Pas de vote du Conseil car il s'agit de la continuité des travaux demandés à la Sté ONET depuis l'ouverture de la Maison des Enfants en Décembre 2015.

. GRAVIER BTP et AXIA POUGET – Revégétalisation de la partie intermédiaire de la piste de la Choulière (41 550.00 € HT) et fourniture de compost végétal (2 125.00 € HT) : Devis à revoir pour réduire ou supprimer la terre végétale. Le Maire en reparle avec les propriétaires concernés.

3 devis sont rajoutés à la liste et validés par le Conseil Municipal :

. SAGE – Etude géotechnique Neige de culture : 11 293.15 € HT

. CMI – Réparation du système de sauvegarde des données de la Mairie : 1 329.86 € TTC

. CMI – Séparation AD (Active Directory) SPL / Mairie (serveur) : 3 901.20 € TTC.

1 autre devis de l'entreprise A.E.M.V. est présenté pour la réfection de la piste de la Fournache / la Randolière (concasseur) pour 20 000.00 € TTC. Il est décidé de ne pas faire ces travaux pour le moment.

Cf. Délibération n° 168/17

#### **. Encaissement de chèques**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à encaisser les sommes suivantes :

- 4 270.74 € de la SMACL en remboursement de la facture Jacquet pour le mur du Cimetière,
- 200.00 € de M. Gaudron Paul - « Caverne » (concession) de colombarium
- 150.00 € d'Adrien Moralès - Location de la salle des fêtes
- 14.00 € d'Orange - Clôture du compte Orange Internet ADSL.

Cf. Délibération n° 169/17

#### **. Tarif du lot d'affouage 2017**

Des lots d'affouage (parcelles 16 et 4) vont être distribués cet automne.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe à 25.00 € le prix du lot de bois pour 2017 (inchangé par rapport à 2015).

Cf. Délibération n° 170/17

#### **. Tarifs Maison des Enfants - Garderie communale Tarif spécial pour aussoyens pour les Jeudis « Hors CAF »**

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 10 Août, a décidé l'ouverture de la Maison des Enfants le Jeudi en jour « hors CAF ». Il est proposé au conseil de valider ce tarif sur une base horaire de 2€, en sachant que le tarif CAF s'échelonne de 2,92 €/heure à 0,99 €/heure selon le quotient familial des parents.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe à 2.00 € par heure le tarif du « Jeudi hors CAF » du 07 Septembre 2017 au 07 Décembre 2017 inclus, le repas étant apporté par les parents. La Maison des Enfants sera ouverte quel que soit le nombre d'enfants inscrits. Toute heure commencée est due.

La Maison des Enfants étant fermée le Mercredi hors saison, il conviendra de fixer lors d'un prochain conseil les tarifs « Mercredi et Jeudi hors CAF » pour la saison d'hiver.

Cf. Délibération n° 171/17

## **. Décisions modificatives Budget Commune et Equipements Touristiques**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les décisions modificatives suivantes :

### Budget Commune

- + 2 500 € : Compte 20422 : Subventions d'équipement - Bâtiment et installations
- 2 500 € : Compte 21578 : Autre matériel et outillage  
pour versement de la subvention toiture lauzes au Gaec du Grand Châtelard

### Budget Equipements Touristiques

- + 150 000 € : Compte 2315-277 : Renforcement Neige de culture
- 150 000 € : Compte 2315-276 : Extension domaine skiable

*Cf. Délibérations n° 172/17 et 173/17*

## **2 - Urbanisme**

### **. Attribution de lots Lotissement de la Fintan**

Le lot n° 11 (maison individuelle) et le lot 22 (collectif) sont encore disponibles dans la 1<sup>ère</sup> tranche du lotissement de la Fintan.

Concernant le lot n° 11, une proposition d'attribution sera faite au Conseil Municipal après discussion au sein du groupe de travail (le Maire et les 2 adjoints).

Concernant le lot n° 22 (petit collectif de 3 appartements), nous sommes en attente de candidatures suffisantes répondant aux critères fixés par la « Commission Fintan ».

### **. Autorisation d'occupation du domaine public pour isolation extérieure**

Monsieur le Maire fait part du courrier de M. Philippe REVEILHAC et Mme Pascale BALESTRERI, qui souhaitent réaliser l'isolation extérieure de leur maison 8, Route de la Buidonnière.

La façade Ouest étant en limite de propriété avec le domaine public, ils souhaitent obtenir une autorisation d'occupation du domaine public pour ces travaux.

Le Conseil Municipal souhaite définir une règle générale permettant de répondre à d'autres demandes éventuelles. Ce point est reporté à une prochaine réunion.

## **3 - Personnel**

### **. Poste de DGS**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une Secrétaire Générale va être recrutée pour prendre ses fonctions le 16 Octobre prochain.

Il rappelle que le contrat d'intérim à temps non complet de M. Barnet s'est terminé le 31 Août, mais qu'il est nécessaire, afin de résorber les retards et terminer le traitement administratif de certains dossiers, de prolonger ce contrat jusqu'au 31 Octobre 2017.

Le Conseil Municipal, par 13 voix Pour et 1 voix Contre, donne son accord pour la prolongation du contrat intérim de M. Barnet jusqu'au 31 Octobre 2017, mais souhaite une rencontre entre quelques élus et M. Barnet dès Lundi 04 Septembre pour finaliser les missions qui lui seront confiées pour ces 2 mois.

Cf. Délibération n° 174/17

#### **. Forfaits ski saison 2017/2018**

Monsieur le Maire propose d'attribuer des forfaits saison ski pour 2017/2018 aux salariés Commune, RET et RE, aux élus et aux retraités de la Commune qui en font la demande, sur les bases suivantes (tarifs proposés par la Société Parrachée-Vanoise) :

- Forfait « saison Aussois » offert par la Commune (avantage en nature pour les salariés). La Société Parrachée-Vanoise facturera ces forfaits à la Commune au prix de 110.00 € TTC.

- Forfait « saison Eskimo » : La Commune participe à hauteur de 110.00 € TTC. La Société Parrachée-Vanoise facturera ces forfaits à la Commune au prix de 110.00 € TTC, les agents ou élus achèteront ce forfait Eskimo au prix de 130.00 €.

La participation totale de la Commune sera validée par le Conseil Municipal lors d'une prochaine séance.

#### **4 - Projets et travaux**

##### **. Neige de culture - Marché de maîtrise d'œuvre**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite au Conseil du 10 Août 2017, et à la réunion de la C.A.O. du 12 Août 2017, le marché de Maîtrise d'œuvre pour le projet Neige de culture a été attribué à la Société ABEST pour un montant de 74 120.00 € HT.

Les délibérations, signature de l'acte d'engagement et envoi de l'OS ont été effectués.

Monsieur le Maire souhaite que ce dossier soit suivi par M. Sébastien Bois, Directeur Technique de la Société Parrachée-Vanoise (sans rémunération de la part de la Commune).

##### **. Irrigation - Avenant au marché H.M.T.P.**

Monsieur le Maire présente l'avenant négatif à signer avec l'Entreprise H.M.T.P. relatif à l'extension du réseau d'irrigation (lot n° 2), pour un montant de - 5 283.74 € HT (réalisation de travaux non prévus et ajustement des quantités en plus ou moins value). Il est précisé que les travaux de réfection de la Route du Drozé, à réaliser si possible au printemps 2018, ne sont pas compris dans ce marché.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer cet avenant avec l'Ent. HMT.P.

Cf. Délibération n° 175/17

### **. Base de loisirs - Aménagements extérieurs (parc d'agrément)**

Le conseil décide de rencontrer le bureau ICMA pour lui confier une mission consistant à transmettre au maître d'ouvrage des plans actualisés selon les besoins et orientations techniques (dimensionnement et positionnement des parkings, plantations, points d'eau, emplacement des barbecues).

Le conseil autorise le Comité de pilotage à prendre les décisions correspondantes, étant entendu que tous les devis seront à valider en Conseil.

## **5 - Informations et questions diverses**

### **. Point d'avancement sur la mise à jour juridique de la DSP avec la Société Parrachée-Vanoise**

Comme convenu en Municipalité (CR du 9 Mai 2017), le conseil devait être informé du travail juridique en cours avec l'avocat ainsi que des délais nécessaires à l'analyse du projet. M. Drot a pris contact avec Adamas. Dossier en cours.

### **. Tarifs Base de loisirs Hiver 2017/2018 et Camping 2018**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les tarifs suivants :

- Base de Loisirs - Espace aquatique (piscine) pour l'Hiver 2017/2018
- Camping - Tarifs divers pour l'année 2018 (du 01.12.2017 au 30.11.2018).

*Cf. Délibérations n° 176/17 et 177/17*

### **. Tarif d'occupation de la Salle des Fêtes - Réunion**

Un tarif de location de la salle des fêtes a été voté par le Conseil Municipal pour les mariages, anniversaires, ou autres soirées.

Il convient désormais de décider d'un tarif « réunion – assemblée générale ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe à 50.00 € le tarif d'utilisation de la salle des fêtes pour réunion ou assemblée générale.

*Cf. Délibération n° 178/17*

### **. Office du tourisme - Accueil Automne 2017**

Du fait des travaux en cours au rez-de-chaussée de la Maison d'Aussois, l'Accueil Touristique sera assuré dans les locaux de l'Agence Postale - Point Infos jusqu'au début de la saison d'hiver.

### **. Courrier « Usagers du Plan Champ »**

Suite au courrier reçu en mairie de la part des « usagers du Plan Champ », le Maire fera une réponse aux signataires, mais informe que d'ores et déjà le TDL (Territoire de Développement Local) de Modane a décidé d'installer un radar « Viking » sur la route du Plan Champ.

## . Courrier du Préfet

Monsieur le Maire fait part du courrier de M. le Préfet de la Savoie acceptant la démission des 2 Adjoints, MM. Pascal DAMEVIN et GROS Michel.

### Délibérations prises au cours de la séance :

- n° 168/17 : Autorisation d'engagement des marchés 01.09.2017
- n° 169/17 : Encaissement de chèques
- n° 170/17 : Tarif du lot d'affouage 2017
- n° 171/17 : Tarif Maison des Enfants « Jeudi hors CAF » - Automne 2017
- n° 172/17 : Décision modificative n° 2 - Budget Commune 2017
- n° 173/17 : Décision modificative n° 1 - Budget Equipements Touristiques 2017
- n° 174/17 : Prolongation du contrat d'intérim de M. Barnet jusqu'au 31 Octobre 2017
- n° 175/17 : Avenant négatif avec l'Ent. HMTP – Marché Irrigation
- n° 176/17 : Tarifs Base de Loisirs - Espace Aquatique (piscine) Hiver 2017/2018
- n° 177/17 : Tarifs divers Camping - Année 2018 (du 01.12.17 au 30.11.18)
- n° 178/17 : Tarif d'utilisation de la Salle des Fêtes pour réunion-assemblée générale

Le Maire  
Alain MARNEZY,

